

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
concernant
la demande de crédit de Frs 396'500.- pour les travaux de réfection des
conduites et de la chaussée de la rue de l'Ancien-Stand

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Une rupture de la conduite d'eau située à la rue de l'Ancien-Stand s'est produite le 22 septembre 2015 entraînant la destruction de la chaussée sur plusieurs dizaines de mètres. Elle fait suite à une précédente rupture de la même conduite d'eau en 2009 ayant entraîné les mêmes dégâts. Il est à redouter qu'un tel accident se répète à nouveau, accident dont les frais de réparation seront proches du coût de remplacement de la conduite complète.

Problématique

L'incident récemment intervenu et ses conséquences sur l'état de la rue de l'Ancien-Stand militent en faveur du remplacement complet de l'équipement de la rue en installant également une conduite de gaz, basse pression, trois tubes pour le réseau électrique et le remplacement des mâts d'éclairage public dont l'état est très dégradé.

Projet proposé

1) Réseau d'eau

La conduite existante est en fonte de calibre 200 mm. Le Plan Directeur de la Distribution de l'eau préconise d'en augmenter le calibre à 300 mm, ce qui est déjà le cas pour la partie située en amont de la conduite.

2) Réseau du gaz

La rue de l'Ancien-Stand comporte une conduite de gaz sous pression, mais n'est pas équipée d'un réseau de distribution basse pression. Il est prévu d'étendre le réseau de gaz à cet endroit en installant une conduite de gaz basse pression qui desservira le futur quartier.

3) Réseau électrique

Il est prévu de compléter le réseau par des tubes de protection des câbles en posant des tubes vides en attente, sans autre travail de réfection du réseau basse tension (BT).

4) Eclairage public

L'éclairage public est actuellement composé de 4 mâts anciens fortement atteints par la corrosion et d'un modèle différent de celui du tronçon situé en amont. Il est prévu de remplacer l'éclairage existant par la pose de 5 mâts identiques à ceux du reste de la rue. Ils seront pré-équipés pour recevoir ultérieurement une installation d'éclairage dynamique.

5) Réfection de la chaussée

Le projet consiste en le remplacement de la demi-chaussée sur un tronçon de 36 mètres par une structure classique, composée de 50 cm de grave GNT de fondation, puis de couches d'enrobé bitumineux sur une épaisseur de 18 cm au total. Cette intervention nécessite également le remplacement des bordures, planelles d'écoulement et du tapis du trottoir sur ce tronçon. Après cette intervention, l'entier du tronçon concerné par les travaux sera constitué d'une composition de chaussée homogène à même de supporter le trafic lourd actuel sur cette route.

Planning et Circulation

Les travaux devraient durer huit semaines dès la rupture de la conduite (22 septembre 2015). Pour cette raison, la circulation n'est possible actuellement que partiellement sur la rue de l'Ancien-Stand. L'accès au Service des énergies et au Service des travaux et de l'environnement se faisait en sens unique depuis la rue Haldimand, et ce jusqu'au lundi 26 octobre 2015. La chaussée a été rendue à la circulation dans les deux sens sur la rue de l'Ancien-Stand dès le lundi 26 octobre 2015, à partir de 7h00, eu égard à la fermeture de la rue de l'Industrie, à la hauteur du pont CFF, qui est en travaux dès cette date. La mise en place de la circulation en bidirectionnel dès le 26 octobre 2015 est possible grâce à l'aménagement de deux pistes dans le parking de l'entreprise Car postal SA, sans frais importants : les véhicules roulent sur des surfaces en enrobé et en tout-venant. Les accès se font par des portails et rampes existants au Sud et par la suppression de la haie et du portail Sud du Service des travaux et de l'environnement.

Coûts et financement

Les coûts à la charge du Service des énergies (SEY) se présentent comme suit :

	Eau	Gaz	Electricité	Eclairage public
Génie civil	Frs 84'000.00	Frs 72'000.00	Frs 84'000.00	Frs 3'000.00
Appareillage, fournitures et main d'oeuvre	Frs 55'000.00	Frs 16'500.00	Frs 6'000.00	Frs 6'000.00
Total	Frs 139'000.00	Frs 88'500.00	Frs 90'000.00	Frs 9'000.00

L'installation d'une conduite de gaz là où il n'en existe pas encore et celle de tubes placés en attente pour le réseau électrique sont des ouvrages qui sont financés par le crédit consacré aux « petites extensions » selon le préavis PR14.35PR.

Les dépenses consacrées au remplacement de la conduite d'eau et celles consacrées au remplacement des candélabres constituent un investissement au sens propre. Elles seront absorbées par le crédit accordé dans le préavis PR14.32PR « Renouvellement des réseaux pour 2015 ». Il est relevé que la rue de l'Ancien-Stand ne figurant pas dans le préavis précité, il est prévu que le crédit consacré à la réfection des canalisations de la rue de Mauborget, crédit finalement non utilisé, figurant dans le même préavis, soit utilisé pour couvrir les travaux à réaliser à la rue de l'Ancien-Stand.

Les coûts à la charge du Service des travaux et de l'environnement (STE) s'élèvent à Frs 70'000.-. Etant donné que ceux-ci n'étaient pas prévus, ils ne sont pas contenus dans le Plan des investissements communal. Cependant, la nature de ces travaux, soit l'entretien de la chaussée, constitue un travail avancé dans le temps qui permet de les faire entrer dans le cadre du budget d'entretien du réseau routier. On notera que l'utilisation du budget permettrait également une rétribution cantonale dans le cadre des dépenses thématiques.

Si l'on additionne les dépenses du SEY et du STE le coût global s'élève donc à Frs 396'500.-.

Conclusion

La dépense urgente, non prévue initialement, a été validée par la Municipalité et fait l'objet d'une demande de crédit complémentaire de Frs 40'000.—pour le STE. Elle vous est communiquée en application de l'art. 45 du Règlement sur la Municipalité.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



J.-D. Carrard

Le Secrétaire a.i.



Y. Martin